

Équipe : **ORLEANS WATER-POLO** Bonnets **B**
 TEMPS MORT / PERIODE /

RÉSULTAT **B**
 FINAL : **N**

COMPÉTITION : Nationale 2 Masculine
 LIEU : SARAN
 DATE : 05/04/2025 HEURE : 20h00

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

RAPPORT DE MATCH - WATER-POLO

IUF	NOMS - PRÉNOMS	NAISS.	X	N°	BUTS
ENTRAÎNEUR					
ENTRAÎNEUR ADJOINT					
SUPPLÉANT					

Code	Période	Code	Période	Code	Période
RÉSULTAT			B	N	
1ère PÉRIODE					
2e PÉRIODE					
3e PÉRIODE					
4e PÉRIODE					
PÉNALTY					

SECRÉTAIRE : IUF N° : CHRONO : IUF N° :
 SECRÉTAIRE : IUF N° : 30' / 20' :IUF N° :
 JUGE DE BUT : IUF N° : JUGE DE BUT : IUF N° :

TEMPS	B	N	CODE	SCORE	TEMPS	B	N	CODE	SCORE	TEMPS	B	N	CODE	SCORE

Équipe : **CN MARSEILLE** Bonnets **N**
 TEMPS MORT / PERIODE /

IUF	NOMS - PRÉNOMS	NAISS.	X	N°	BUTS
ENTRAÎNEUR					
ENTRAÎNEUR ADJOINT					
SUPPLÉANT					

	NOMS - PRÉNOMS	IUF	SIGNATURE
DÉLÉGUÉ BLANC			
DÉLÉGUÉ NOIR			
ARBITRE			
ARBITRE			
DÉLÉGUÉ F.F.N			

SIGNATURES DES DÉLÉGUÉS DES CLUBS (concernant les sanctions)

Codes : E = Exclusion / B = But / P = Pénalty
 EDAP = Exclusion déf. avec rempl. après 4min.
 A = Accident / R = Réclamation / TM = Temps Mort
 C/J(E) = Carton Jaune (Equipe) /CR = Carton Rouge

NOTE : L'arbitre est tenu d'informer oralement que le fait de contresigner la feuille de match ne vaut pas reconnaissance ou acceptation des fondements de la faute infligée mais indique seulement que le délégué connaît l'existence de la sanction.